ANNEXE A—Suite

N° du crédit	Service	Montant	Total
	MINES ET RESSOURCES—Suite	\$ c.	\$ c.
	Division des terres, parcs et forêts		
132	Administration	21,250 00	
133	Administration générale, exploitation, entretien et amélio- ration des services, y compris le parc du Bison des Bois.	266,655 00	
134	Expédition dans l'Arctique oriental Gouvernement du territoire du Yukon—	47,885 00	
135 136	Administration. Subvention au Conseil du Yukon. Service fédéral de sylviculture—	46,250 00 34,000 00	
137	Services scientifiques, économiques et administratifs gé- néraux	120,640 00	
138 139	Stations d'expérimentation sylvicole. Laboratoires des produits forestiers.	44,743 00 145,781 00	
140	Subvention à l'Association forestière du Canada Enregistrement des terres—	1,620 00	
141	Enregistrement des terres, collections de semences, admi- nistration des terrains de l'Artillerie et de l'Amirauté		
140	et des terres publiquesBureau des parcs nationaux—	52,950 00	
142 143	Service des parcs nationaux et des sites historiques Application de la Loi de la convention concernant les oiseaux	1,218,000 00	
144	migrateurs	50,000 00 2,500 00	
	Division des levés et du génie		
145	Administration	22,130 00	
146 147	Observatoire fédéral d'OttawaObservatoire astrophysique fédéral de Victoria, CB	95,370 00 27,575 00	
148	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et	000 070 00	
149 150	l'irrigation des terres	206,670 00 7,985 00	
100	tente intervenue entre le Dominion et les provinces d'On- tario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conserva-		
151	tion du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie.	17,800 00	
101	Pour acquérir des servitudes d'écoulement et désintéresser les propriétaires de terres riveraines en Ontario, en aval des décharges du Lac des Bois, lésés par les règlements émis en		
152	vertu de la Loi de la Commission de contrôle du Lac des Bois (A voter de nouveau)	1,800 00	
102	Pour défrayer les dépenses générales du Comité établi en vertu de l'arrêté C.P. 682 du 17 février 1941, et chargé de faire rapport sur la conservation des eaux des rivières St. Mary		
153	et Milk. Service du génie et de la construction.	500 00 86,745 00	
154 155	Service géodésique Compensation à la Commission du chemin de fer Témisca-	133,780 00	
	mingue et Ontario-Nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin.	240 00	
156	Commission des frontières internationales. Service hydrographique et cartographique—	34,320 00	
157 158	Service hydrographique. Arpentages et service cartographique, y compris une sub-	351,850 00	
	vention de \$350 pour aider à l'impression de la publica- tion de l'Institut canadien des arpenteurs	177,845 00	
159	Somme nécessaire pour défrayer les honoraires du jury d'exa- men des A.T.F., du secrétaire et des sous-examinateurs		
	ainsi que pour les frais de déplacement, la papeterie, les im- pressions, le loyer, etc. (les honoraires de MM. F. H. Peters,		
	W. M. Tobey et Harry Parry, membres du jury, et de A. W. W. Cole, secrétaire, seront acquittés à même cette	250.00	
	somme)	850 00	